

### Bibliographie

DU GESTE ARTISTIQUE.—*Guide de l'Orateur*, orné de 300 gravures, par Harman-Dammien, ex-artiste dramatique, professeur d'Éloquence parlée au collège Stanislas, à Paris, chez les révérends Pères Jésuites et à la Société Philotechnique.—Abbeville, France, C. Paillart, imprimeur-éditeur.

Prix : 4 francs et 50 centimes (90 cts.), franco de port.

Le livre que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs a reçu la haute approbation de M. l'abbé Branchereau, V. G., et Supérieur du Grand-Séminaire d'Orléans, du P. Ollivier, prédicateur illustre de l'ordre de Saint-Dominique, et de plusieurs autres personnages. L'œuvre de M. Harman-Dammien vient à son heure. Aujourd'hui, en effet, plus que jamais la parole publique est en honneur : plus que jamais aussi on sent la nécessité de la rendre d'une manière irréprochable.

*Du geste artistique* traite le principal élément de l'action oratoire, le geste, c'est-à-dire la pose et l'attitude du corps, le jeu de la physionomie, le mouvement des bras et surtout de la main.

Nous recommandons ce beau livre à nos compatriotes. Il rendra de grands services dans nos collèges, nos couvents et même dans nos écoles primaires.

M. Chaperon, libraire, rue de la Fabrique, qui est en relations avec la maison Paillart, d'Abbeville, se chargera volontiers des commandes qui lui seront confiées.

C.-J. M.

### “ L'Union Franco-Canadienne ”

L'Union se compose de deux sections tout à fait distinctes : la section des hommes et celle des femmes. Pour pouvoir faire partie de cette société, “ il faut professer la religion catholique romaine et n'appartenir, sans dispense de l'Ordinaire, à aucune société détendue par l'Église, et parler la langue française.”

Voici maintenant les avantages que l'Union Franco-Canadienne offre à ses membres :

1<sup>o</sup> *Caisse des malades*.—Moyennant une contribution mensuelle de 50 centins, chaque membre s'assure d'un secours de cinq piastres par semaine, pendant tout le temps qu'il sera malade, telle période ne devant pas excéder quinze semaines par année, et de plus, à sa mort, la société paie à sa famille la somme de cinquante piastres.

2<sup>o</sup> *Caisse de dotation*.—Ceux qui font partie de la classe des malades ont le droit d'appartenir à une autre caisse, dite *Caisse de dotation*. En versant quelques centins de plus chaque mois, le membre qui appartient à la Caisse des malades assure sa famille, après son décès, d'une indemnité de \$250, \$500 ou \$1000, selon le montant qu'il aura versé mensuellement. Ainsi, une personne qui entrerait dans l'Union Franco-Canadienne à l'âge de 25 ans aurait à payer 50 cts pour la Caisse des malades et une somme additionnelle de 19 cts si son certificat de dotation est de \$250, de 37 cts, s'il est de \$500 et 74 s'il est de \$1000. Voici donc que pour s'assurer des secours efficaces en cas de maladie et laisser, à sa mort, un millier de piastres, cette personne n'a qu'à verser chaque mois la minime somme de \$1.24.

Au point de vue social, l'Union Franco-canadienne est appelée à faire beaucoup de bien parmi nos nationaux. Nous recommandons cette belle société, qui est organisée sur des bases légales et solides, à tous les amis de la cause canadienne-française.

Le bureau central de cette société est au No 73, rue St-Jacques, Montréal.

### Pédagogie

Il nous reste encore un certain nombre d'exemplaires de notre *Supplément pédagogique*. Ce travail contient un *Cours abrégé de pédagogie* qui peut être utile aux instituteurs et aux institutrices et à ceux qui se préparent aux examens d'un brevet de capacité.

Prix : cartonné, \$2.25 la douzaine, envoi franco par la poste, et 25 cts l'unité, pas de timbres. Adressez les demandes à C.-J. Magnan, 150, rue St-Olivier.